

le rôle principal en cette affaire, et que les botanistes canadiens lui doivent de la reconnaissance.

Toronto, Samedi, 9 avril 1859.

Monsieur,

Depuis ma dernière, j'ai trouvé l'occasion de m'occuper de votre demande d'une aide pour la publication de la *Flore canadienne*. Je n'ai pas obtenu la somme que vous désiriez; mais celle que mentionne la résolution sous ce pli est un commencement satisfaisant. En passant cette résolution à votre éditeur (1), il pourra retirer les \$600 y mentionnées. Cette résolution vaut de l'argent pour ce montant...

J'ai l'honneur d'être
votre serviteur

N.-F. BELLEAU.

Quant à la "résolution" dont parlait M. Belleau, la voici dans toute sa saveur parlementaire :

8th April, 1859.

In Committee on the Library of Parliament.

Resolved. That three hundred copies of the proposed publication of the Revd. M. Provancher, on the Flora of Canada, be subscribed for, at the rate of two dollars per copy; the same to be paid on the delivery of the work to the Librarians.

Truly extracted from the Minutes of the Library Committee.

ALPHEUS TODD,
Secretary.

Voilà qui est propre à réconcilier un peu avec le régime de l'Union des Canadas. Quel succès aurait-on, aujourd'hui, si l'on s'en allait frapper à la porte du gouvernement d'Ottawa, pour demander un secours de six cents piastres pour la publication, disons d'un ouvrage sur les "Mousses du Canada?" Il est plus que probable qu'on aurait pour seule réponse que cette demande "est prise en sérieuse considération;" et la "sérieuse considération" n'arriverait sans doute jamais à aboutir.

(1) C'est *imprimeur* qu'il faut sans doute lire ici.